

Bon No: 004419418		1ere Gachée: 07:05 (1)		Date: 09/06/2026		reap050626143820		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 7.00 m3		référence commande(2):							
client: 412700		CLIENTS AU COMPTANT NON A							
chantier: 270550									
DHERSE		20 RUE DU BON PUIT 06.82.42.99.18 02000 Chivy-lès-Étouvelles							
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
09:00						00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB205C350		BPS				XC1		CL 0,40	
consistance(7)				Dmax					
S5				10					
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0		C20/25	
appellation commerciale C20/25 XC1 S5 Dm10 CEM2 350									
Propriétés particulières spécifiées Micro Beton									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
POMPE MORTIER M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION					FIBRES SYNTHETIQUES SPHRE OPTIMA 1369			NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1